



## Capsule de juillet

## Le cycle de vie des appareils électroniques

Dans notre société moderne, les technologies de l'information et de la communication (TIC) meublent le quotidien de bien des gens, alors qu'ils sont aussi essentiels au travail qu'à la maison. Leur durée de vie dépend de plusieurs facteurs, dont nos habitudes de vie et nos besoins. Or, l'avancement des technologies pourrait bien être une des causes de l'augmentation du nombre d'appareils en fin de vie. Car il faut bien l'admettre : les technologies ne cessent de nous surprendre et laissent bien peu de gens indifférent! Qu'on le veuille ou non, on finit par suivre la tendance si on veut rester « connecté ».

À la fin de leur vie utile, les appareils sont recyclés grâce au programme de la Responsabilité du Producteur (REP). Alors qu'on réutilise certaines pièces, on dispose des autres de façon écoresponsable en limitant leurs impacts sur l'environnement.

Par ses actions de protection volontaire de l'environnement, la RIDR a mis en place des inspections visuelles systématiques de tous les chargements de camions de déchets qui arrivent au site d'enfouissement et qui sont destinés à être enfouis. Ces inspections révèlent notamment la quantité de matières qui n'auraient pas dû se retrouver dans le bac à déchets, mais qui auraient dû être valorisées. Depuis le début de l'année, nous avons reçu à ce jour 135 chargements qui contenaient des matières non conformes. Et malgré les points de dépôt mis en place pour la récupération, 14 de ces chargements comportaient malheureusement des appareils électroniques.

Il faut savoir que l'opération d'un site d'enfouissement ne se fait pas sans comporter des nuisances pour la population et des risques pour l'environnement. C'est pourquoi les obligations en termes de mesures et d'actions de surveillance environnementale mises en place par le gouvernement sont très rigoureuses. Toutefois, peu importe les efforts déployés et les mesures mises en place au site d'enfouissement, il demeure essentiel que les citoyens agissent de façon responsable. En tant que société, nous devons nous responsabiliser individuellement en utilisant les points de dépôt mis à notre disposition, lesquels permettent de limiter les impacts environnementaux de notre consommation.

Le cycle de vie des appareils électroniques passe aussi par leur recyclage. Or, vous êtes le moteur de ce cycle de vie qui inclut l'achat, l'utilisation et la disposition dans un point de dépôt. N'hésitez pas à consulter votre municipalité pour connaître les points de dépôt les plus près de chez vous.

Bon été!